

RENTRÉE DES ÉLÈVES

1^{re} année "Etudiant" et « Apprenti »

Lundi 7 septembre 2020 à 8h30 – En présentiel

**COVID-19 : En fonction de la situation sanitaire, les modalités de la rentrée pourront être adaptées.
⇒ Consulter le site 48h avant la rentrée**

INFORMATION IMPORTANTE :

Dès la première semaine de cours, des tests d'évaluation de niveau seront organisés en anglais, chimie et mathématiques. Un document de révision pour les mathématiques sera disponible à partir de fin juillet sur le site de l'école. Selon les résultats obtenus, vous pourrez être dispensés de tout ou partie de ces enseignements.

❶ **Prévoir des chaussures de sécurité et une blouse dès la 1^{re} séance de TP (le 9 septembre 2020)**

❷ **Pièces à fournir obligatoirement le jour de la rentrée : 2 photos d'identités**

❸ **Pièces pour réaliser votre inscription administrative**

Pour tous (étudiants et apprentis) :

- Avant de procéder à votre inscription, vous devez vous acquitter de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) auprès du site cvec.etudiant.gouv.fr. Cette démarche est obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur, et vous devez **fournir l'attestation d'acquiescement***
- 1 photo d'identité*
- Photocopie de la carte nationale d'identité*
- Pour les étudiants étrangers, photocopie du passeport* **et** extrait d'acte de naissance traduit en langue française*
- 1 photocopie de votre diplôme du baccalauréat*
- Photocopie du relevé de notes du baccalauréat* où figure le n° INE. Ce numéro INE est obligatoire pour votre inscription
- Pour les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur, photocopie de l'avis d'attribution conditionnelle ou définitive.
- Responsabilité civile* : cette assurance est **obligatoire**, fournir un justificatif.
- Journée d'appel de préparation à la défense* : photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à l'APD.

Pour les apprentis :

- **Original** et 1 photocopie de l'attestation provisoire ou définitive de réussite du titre ou diplôme* permettant l'inscription (DEUG, BTS, DUT...), avec traduction pour les diplômes étrangers.
- N°UAI ou RNE (N° d'identification de votre dernier établissement fréquenté).

***Pièces à scanner dans le cadre de l'inscription administrative dématérialisée**

Cursus étudiant : les inscriptions se feront en ligne avec paiement par carte bancaire. La plate-forme d'inscription sera ouverte à compte du 25 août 2020.

Cursus apprenti : les inscriptions se feront en ligne, la plate-forme d'inscription sera accessible dès validation de votre contrat par l'école.

Pour information l'école sera fermée du vendredi 24 juillet 2020 au soir au lundi 17 août 2020 au matin. Le service scolarité sera fermé du vendredi 24 juillet 2020 au soir au mercredi 20 août 2020 au matin.

Vous pouvez contacter la scolarité à l'adresse suivante : pagora.scolarite@grenoble-inp.fr ou au 04.76.82.69.31 ou 41.